

Que fait la Métropole de Lyon ?

1^{er} janvier 2015 59 communes, 1,3 million d'habitants sur 541 km²

La Métropole de Lyon rassemble toutes les missions de la Communauté urbaine de Lyon et du Conseil général du Rhône sur le territoire du Grand Lyon.

LES DÉPLACEMENTS

- La Métropole**
- développe les transports en commun (via le Sytral)
 - favorise la mobilité sur tout le territoire
 - encourage les modes de déplacements doux

- La Métropole**
- entretient la voirie, les ponts et les tunnels
 - gère le périphérique Nord et les voies rapides

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- La Métropole**
- favorise l'insertion et l'entrepreneuriat
 - attire les entreprises et accompagne leur développement
 - développe les réseaux très haut débit

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

- La Métropole**
- fournit l'eau potable
 - gère l'assainissement
 - protège les milieux aquatiques
 - prévient les inondations

- La Métropole**
- gère les parcs de Parilly et Lacroix-Laval

LES SAVOIRS ET LA CULTURE

- La Métropole**
- construit et entretient les collèges
 - gère le Musée des Confluences et le Musée gallo-romain de Fourvière
 - soutient les grands événements culturels et sportifs
 - aide les associations et les clubs sportifs amateurs
 - soutient la lecture publique et l'enseignement artistique

L'HABITAT ET LE LOGEMENT

- La Métropole**
- soutient la construction
 - renforce l'accès au logement pour tous
 - soutient la rénovation thermique et la réhabilitation
 - finance le logement social
 - facilite l'accès à la propriété

LA PROPRETÉ

- La Métropole**
- collecte et traite les déchets
 - gère les déchetteries et les recycleries
 - nettoie les espaces publics

L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT

- La Métropole**
- soutient l'innovation et les pôles de compétitivité
 - attire et accueille les touristes et les grands congrès

L'ÉNERGIE ET L'ENVIRONNEMENT

- La Métropole**
- préserve la qualité de l'air et les espaces naturels
 - encourage le tri et la prévention des déchets
 - soutient l'agriculture péri-urbaine
 - accompagne la transition énergétique

LES GRANDS PROJETS ET L'AMÉNAGEMENT URBAIN

- La Métropole**
- développe les projets urbains
 - élabore le Plan local pour l'urbanisme et l'habitat
 - aménage les espaces publics et les espaces verts

LES SOLIDARITÉS

- La Métropole**
- aide les personnes âgées et les personnes handicapées
 - mène des actions de santé publique
 - conduit la politique de la ville
 - attribue le Revenu de solidarité active (RSA)

- La Métropole**
- accueille les usagers dans les Maisons du Rhône

L'ENFANCE ET LA FAMILLE

- La Métropole**
- délivre les agréments pour les assistantes maternelles et les crèches
 - accueille les familles et futurs parents au sein des PMI
 - accompagne les personnes qui veulent adopter
 - agit pour l'enfance en danger
 - gère les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF)